

LETTRE D'INFO

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DU FINISTÈRE

N°16 - Mars 2022

PRÉLÈVEMENT SANGLIERS



La Fédération des chasseurs encourage fortement les prélèvements de sanglier jusqu'à la fin mars en amont

des semis d'avril et mai. A partir du 1er avril, seules les battues administratives permettront de diminuer les populations. Pour info, au 15 mars, près de 2100 prélèvements ont été déclarés. Nous vous rappelons également l'obligation préfectorale de déclarer les prélèvements dans les 72 heures via l'espace adhérent, par mail ou par courrier.

**LIEN : ESPACE
ADHÉRENT**



ENQUÊTE INDIVIDUELLE DE CHASSE À TIR

POUR RAPPEL : merci de renseigner le tableau et de nous le retourner même si vous n'avez rien prélevé. Il vous suffit d'y noter, par espèce et par mois, le nombre d'individus prélevés au cours de cette saison, et uniquement en Finistère.

Renvoyer l'adresse soit

- par courriel : federation.chasseurs29@fdc29.com ou

- par courrier à Fédération Départementale des Chasseurs du Finistère, 18 rue Turgot, 29000 QUIMPER

LIEN : ENQUÊTE (.PDF)



**LIEN : SIGNER
LA PÉTITION**



MOBILISEZ-VOUS !

C'est une première : la FNC lance une pétition pour que les associations dites d'intérêt général qui combattent ouvertement des activités légales avec des moyens illégaux (intrusions, obstructions, violences, etc...) ne bénéficient plus d'avantages fiscaux.

C'est un non-sens que la FNC a décidé de mettre sous le feu des projecteurs et de condamner dans une pétition qui est hébergée sur le site du Sénat.

Signez la pétition pour la fin de la réduction fiscale pour les dons aux associations qui utilisent des moyens illégaux contre des activités légales

Derrière un objet conforme au code général des impôts, ces associations opèrent avec des actions qui s'avèrent bien loin de la défense d'un intérêt général mais qui servent une cause militante bien particulière.



**Comment signer
la pétition en
ligne sur le site du
Sénat ?**



RETOUR CARNET BÉCASSE



Vous pouvez
dès à présent
retourner vos
carnets bécasse
2021/2022 à la
FDC29 !



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - SAMEDI 02 AVRIL 2022

RAPPEL : L'ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mars 2021 (consulter le PV)
2. Quitus
3. Bilan moral
4. Rapport financier : rapport financier des exercices 2020/2021 (présentation des comptes de résultats, présentation du bilan actif et passif, certification des comptes, approbation des comptes de l'exercice clos et affectation du résultat), budget prévisionnel 2022/2023 (présentation et approbation), Tarification des cotisations 2022-2023,
5. Rapport d'activité 2021
6. Dates d'ouverture et de clôture de la chasse 2022/2023
7. Modification du règlement intérieur de la Fédération
8. Élections du Conseil d'administration

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

L'Assemblée Générale 2022 de la Fédération des Chasseurs du Finistère se déroulera le 2 avril prochain à 9 h à Châteauneuf du Faou.

Lors de cette assemblée ordinaire statutaire il sera procédé par scrutin de liste à la désignation des membres du conseil d'administration de la Fédération.

Une seule liste de candidats a été déposée dans les délais et selon les modalités statutaires. Vous pouvez la consulter en cliquant sur ce lien.

Si vous êtes adhérent « territoire » à la Fédération vous avez été destinataire d'une carte d'électeur. Elle sera à présenter obligatoirement pour retirer votre bulletin à votre arrivée à l'Assemblée ainsi qu'au moment du vote.

Les modalités de vote sont consultables sur le site de la Fédération :

LIEN : MODALITÉS



(<https://www.fdc29.com/la-federation/assemblee-generale-2022>)

En raison de la pandémie qui sévit toujours, il n'est pas proposé de repas cette année à l'issue de l'assemblée.

SYNTHÈSE DES MODALITÉS DE VOTES

CAS	QUI ?	QUAND ?	COMMENT ?
	Chasseur qui a conservé son droit de vote		Validation annuelle + permis de chasser
CAS N°1	Référent de société qui dispose uniquement de voix hectares	Le jour de l'AG	Attestation de vos droits de vote + Permis de chasser (à défaut pièce d'identité)
CAS N°2	Chasseur qui cède son droit de vote	Jusqu'à 20 jours avant l'AG	Timbre vote + signature sur un collecteur
CAS N°3	Porteur de voix (collecteurs individuel ou société)	Jusqu'à 20 jours avant l'AG	Attestation de vos droits de vote + Permis de chasser (à défaut pièce d'identité)



RAPPEL DES PROCHAINES DATES DE FORMATION

LE CATALOGUE DE FORMATION 2022 EST DISPONIBLE ET CONSULTABLE EN LIGNE EN CLIQUANT ICI !



DEMANDE DE PLAN DE CHASSE LIÈVRE 2022/2023

Nous vous rappelons que les demandes de plan de chasse lièvre doivent **parvenir à la Fédération avant le 31 MAI 2022**.

Pour ceux que ne l'ont pas encore fait, la demande peut être adressée par courrier, par mail ou via votre espace adhérent territoire. Si vous avez déjà effectué votre demande mais que vous souhaitez la modifier, vous avez jusqu'au 31 mai.



RAPPEL ! PLAN DE CHASSE

Votre demande de plan de chasse lièvre 2022/2023



RECYCLAGE DES CARTOUCHES

La recherche du développement durable est devenue une ligne majeure de programmation pour nombre de secteurs. Cette durabilité est impérative pour en assurer la pérennité. La chasse ne fait pas exception à la règle et s'inscrit progressivement dans une démarche responsable et durable.

C'est pour ces raisons que la Fédération Départementale des Chasseurs du Finistère a souhaité s'inscrire dans une démarche durable de valorisation des déchets issus de l'activité chasse, au travers de la mise en place d'une filière de collecte et de recyclage des cartouches de chasse usagées.

L'objectif est simple : Récupérer, collecter et recycler !

La création de cette filière de recyclage initiée depuis deux saisons a permis la récolte de 310 000 cartouches, soit presque 2 tonnes, avec notre partenaire les Recycleurs Bretons.

Cette réussite, issue de l'effort collectif de tous les chasseurs finistériens, renforce notre image de chasseurs éco-responsable, souvent bien éloignée des clichés relayés par les médias et les réseaux sociaux.

Pour rappel, 8 partenaires mettent à votre disposition des collecteurs sur l'ensemble du département, en plus des deux sites de la fédération.



LIEN : EN SAVOIR PLUS



CONCOURS PHOTO

2^E ÉDITION

15 / 08 / 21
15 / 05 / 22

Concours GRATUIT

Inscription jusqu'au 15 mai 2022.

RÈGLEMENT ET BULLETIN DE SOUSCRIPTION DISPONIBLE SUR WWW.FDC29.COM

